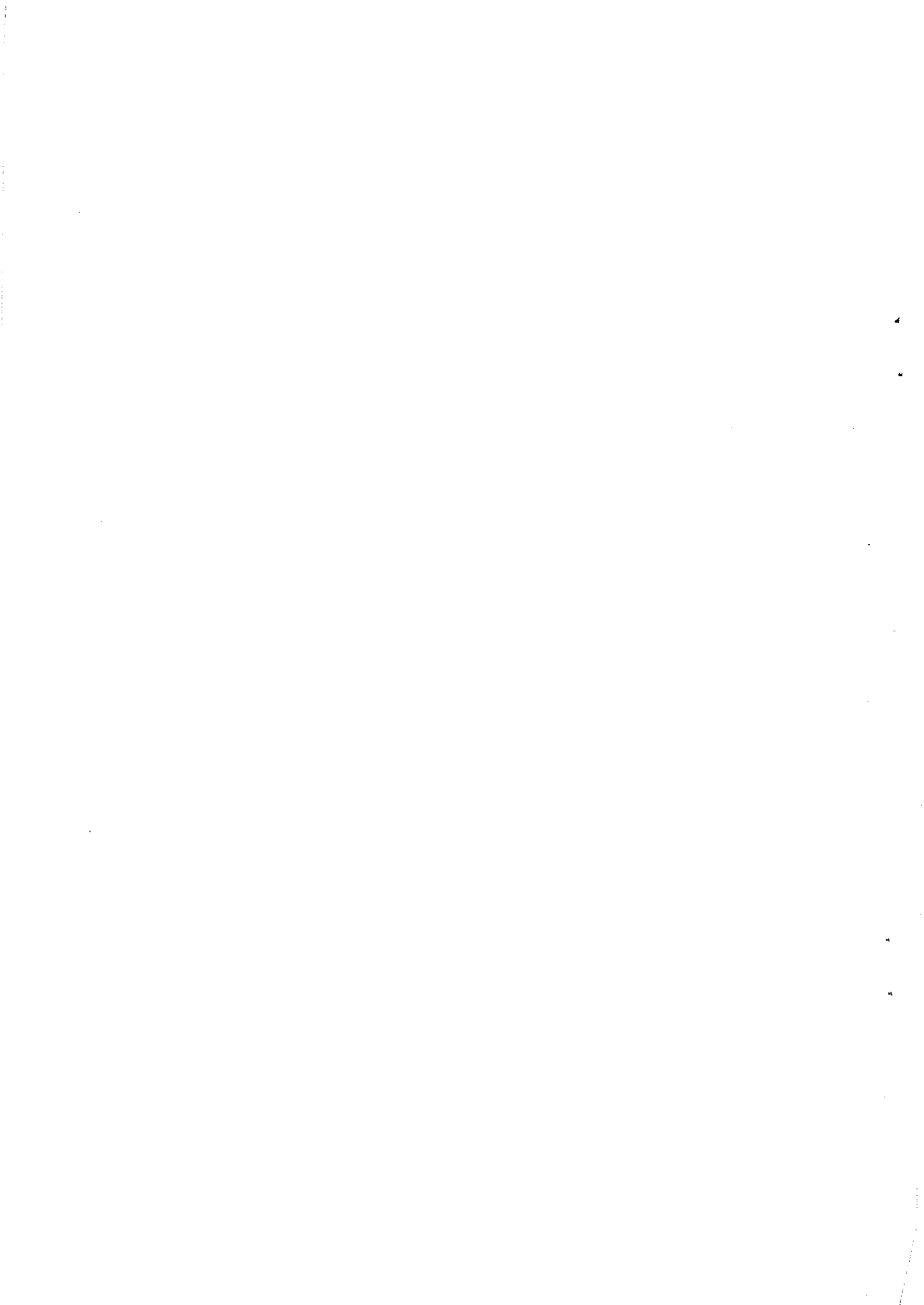


Commune de Vuillecin

Bulletin Municipal



Mai 2000



BULLETIN MUNICIPAL 2000

Sommaire

Couverture	Forêt de Vuillecin après la tempête	
Editorial		1
Budget		2 à 5
C.C.L.	Principales compétences	6 à 8
Pensons à nos voisins	Bruit + Feux	9
	Baignades interdites	10
Horaires secrétariat, déchetterie		11
Locations de salles		11
Sapins de Noël		11
Recensement militaire		12
Collecte ordures ménagères		13
Forêt		14
Aire de stockage		15
Réseau assainissement ; Eau		16
Etat civil		17
Bienvenue aux nouveaux habitants		18
Vuillecin "an 2000"		19
Associations		
ACE		20
Paroisse		21 et 22
Agriculteurs		23
Ski		24
A.S.L.V		25
F.C. Drugeon.		26
Club du 3ème âge		27
Bibliothèque		27
Chasse et pêche		28
Entreprises		
Ferme Hôtel		29
Sanglier		30
Paul Marguet		31 et 32
Poème		33



Le Mot du Maire

La fin de l'année 1999 a été marquée, non pas par les prédictions maintes fois répétées, mais par la tempête du 26 décembre. Nous avons tous été concernés, à des degrés divers par les dégâts occasionnés.

En cette première partie de l'an 2000, une part très importante de notre temps et de notre activité a été consacrée à organiser la réparation des dégâts constatés dans notre forêt et prendre les décisions qui définiront sur plusieurs années la gestion de notre ressource « bois ». Une des plus importantes décisions a été celle de la réalisation d'une « aire de stockage des bois et conservation par aspersion. »

Les réflexions dont certains administrés m'ont fait part m'indiquent que les informations transmises à propos de l'aire de stockage sont souvent incorrectes, voire totalement fausses, et je voudrais ici préciser les grandes lignes directrices et incontournables qui définissent la création et le fonctionnement de ce site :

- Le lieu du site de stockage : plusieurs sites ont été étudiés avant de ne pouvoir en retenir qu'un petit nombre sur notre région. Sur le territoire de notre Commune, un seul site est possible et autorisé « le lac du Moray », actuellement exploité par « Les Sablières Marguet », avec les infrastructures privées de cette entreprise.
Ce site qui a été mis à la disposition de la Commune de Vuillecin par « Les Sablières Marguet », je précise à titre gracieux, montre la solidarité de cette entreprise pour aider les Communes à gérer cette catastrophe.
- La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Commune de Vuillecin qui a la charge de l'organisation des attributions du stockage et du financement. L'Office National des Forêts assure la maîtrise d'œuvre pour la Commune, en conduisant les travaux de création du site et en organisant la maintenance de l'installation pendant toute la durée du stockage.
Toutes les mesures ont été prises et nous avons les autorisations des Services de l'Etat concernés nous permettant l'exploitation de ce site dans le respect des normes de protection de l'eau et de l'environnement.
- Le montage financier qui a été mis en place permet d'assurer que la Commune de Vuillecin, bien que responsable de la maîtrise d'ouvrage, ne supportera aucune dépense qui viendrait grever le budget communal.
- Le potentiel de stockage de cette aire est de 60 000 à 80 000 m³. Ce site est le plus important de notre secteur et le moins onéreux.

Lorsque j'ai proposé à la Municipalité de Vuillecin la création de cette aire de stockage, le premier critère a été : « solidarité avec toutes les Communes sinistrées de la forêt », et le deuxième critère : « pas de dépense affectée directement à la Commune de Vuillecin ». Aujourd'hui, telle est la situation et tout ce qui pourrait être indiqué comme différent doit être considéré comme inexact.

Je souhaitais cette solidarité. Je suis heureux qu'elle ait pris corps aujourd'hui, à travers cette réalisation.

*Avec mes sentiments cordiaux
et dévoués.*

Le Maire,
G. WILHEM.

Budget Primitif

Exercice 2000

Section de Fonctionnement

N° du Chapitre	Dépenses	3 696 800
011	Charges à caractère général	1 101 400
012	Charges de personnel	65 600
65	Autres charges gestion courante	718 600
66	Charges financières	177 000
67	Charges exceptionnelles	969 700
022	Dépenses imprévues	32 500
023	Virement section investissement	632 000

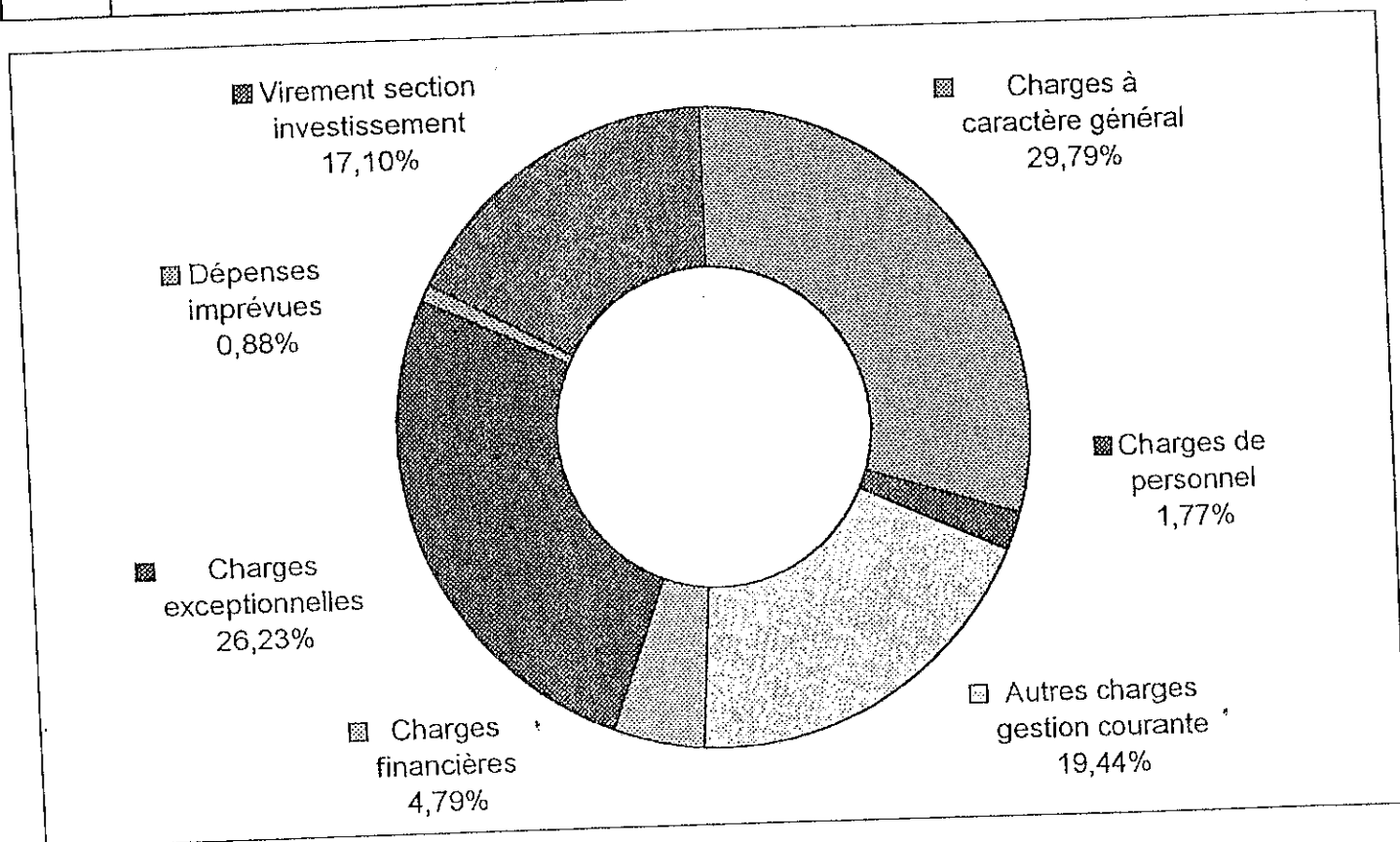
combustibles, fournitures bureau, entretien divers, exploitation chablis, stockage suite tempête

agent entretien, occasionnels, cotisations

indemnités élus, aide sociale, sivom, sictom

Intérêts des emprunts

prix, titres annulés sur rôle, sortie actif cure + plus value cure



Budget Primitif

Exercice 2000

Section de Fonctionnement

N° du Chapitre	Recettes	3 696 800
70	Ventes de produits	589 100
73	Impôts et taxes	747 900
74	Dotations, subventions	441 500
75	Autres produits gestion courante	9 000
77	Produits exceptionnels	967 500
79	Transferts de charges	325 000
002	Excédent fonctionnement reporté	616 800

ordures ménagères, coupes de bois, droit chasse

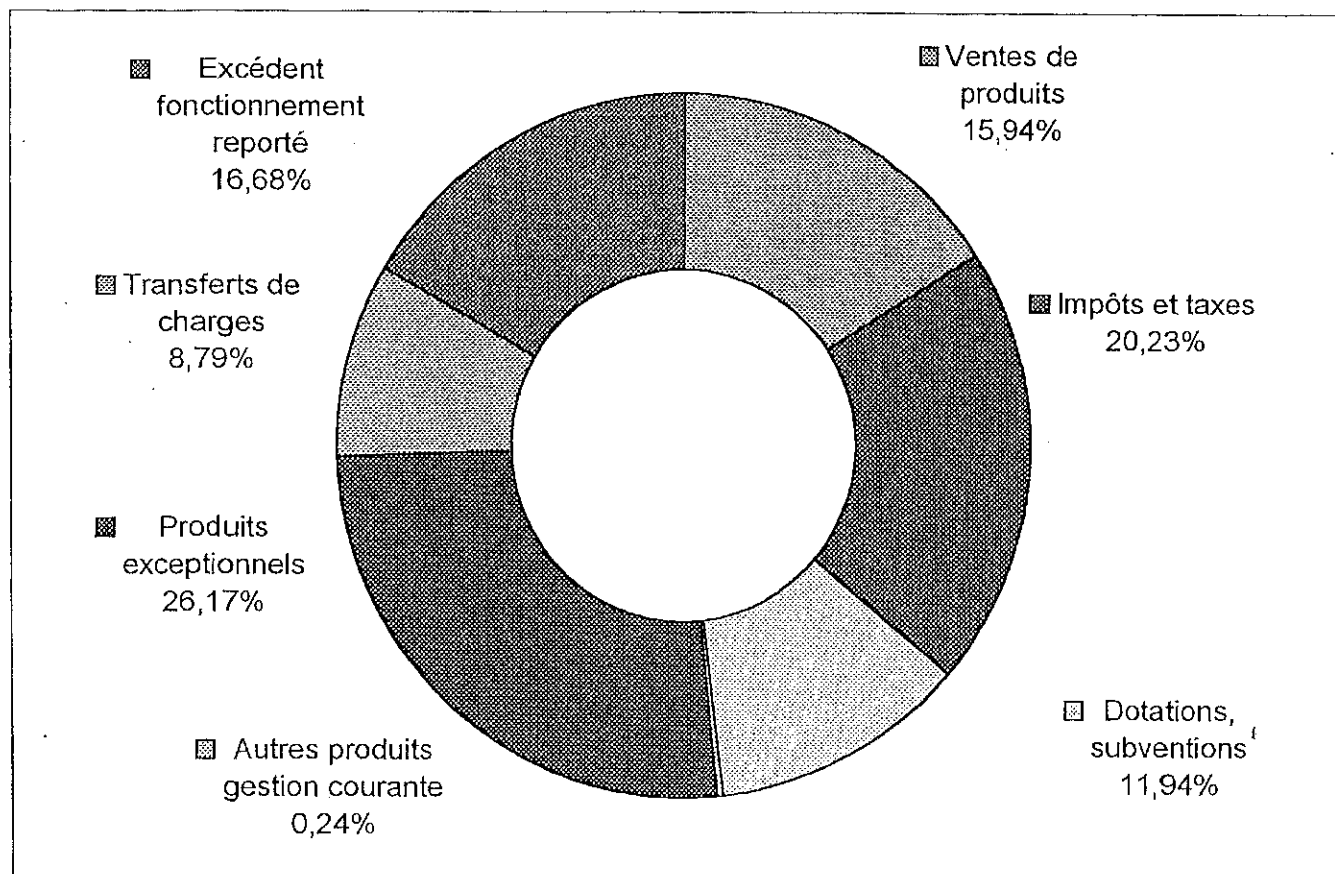
produit 4 taxes, débits boisson, permis chasse

dotation de base, compensation TF et TP

location sablière, communaux, salle, maison forestière

vente cure et terrain Chopard

prêt bonifié tempête + indemnité sinistre



Budget Primitif

Exercice 2000

Section d'Investissement

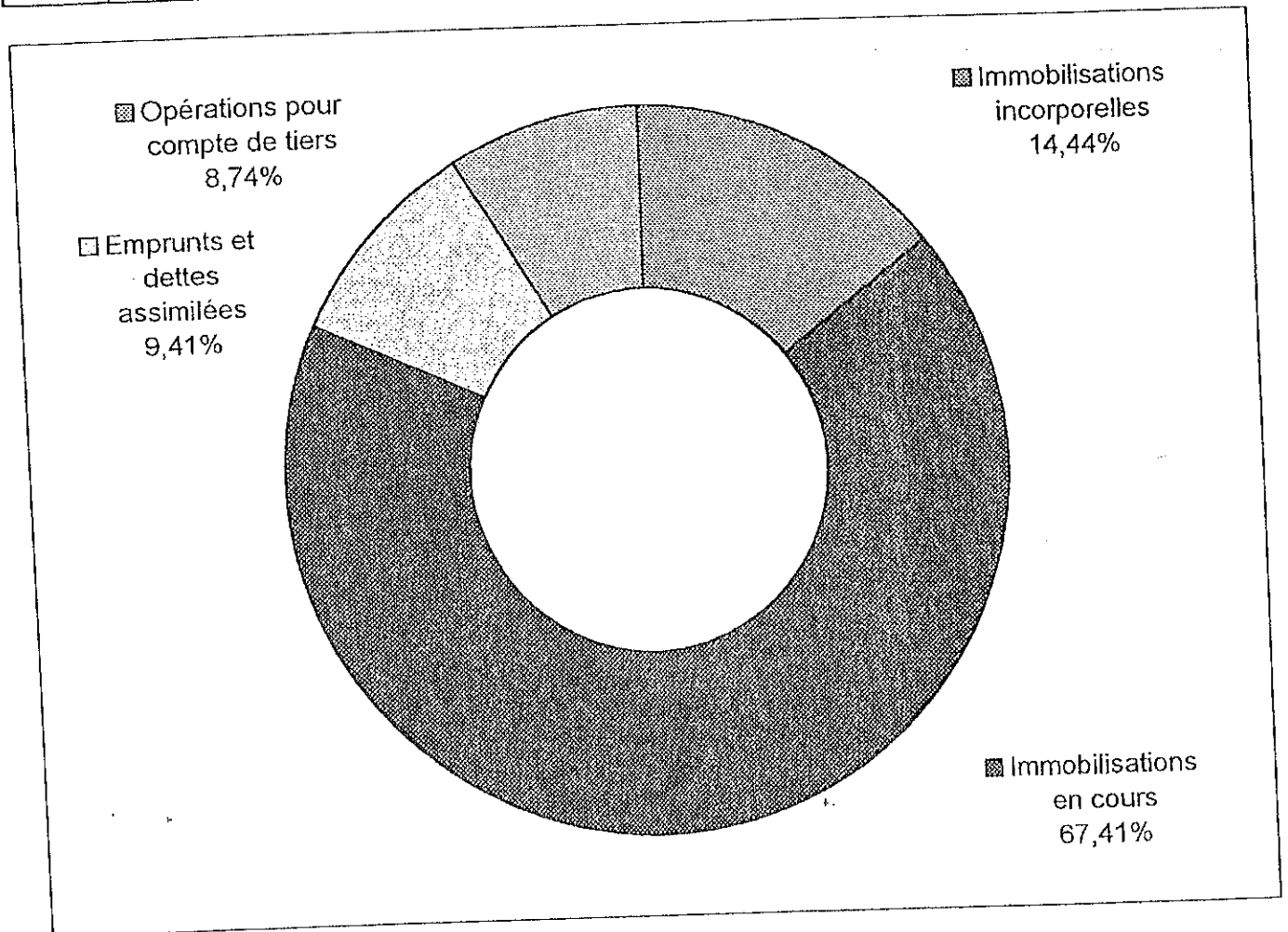
N° du Chapitre	Dépenses	2 974 700
21	Immobilisations incorporelles	429 500
23	Immobilisations en cours	2 005 200
16	Emprunts et dettes assimilées	280 000
4581	Opérations pour compte de tiers	260 000

programme ONF, matériel info + jeux école

toiture église, voirie, grange Reddy

remboursement capital emprunt

participation zone, solde travaux lotissement



Budget Primitif

Exercice 2000

Section d'Investissement

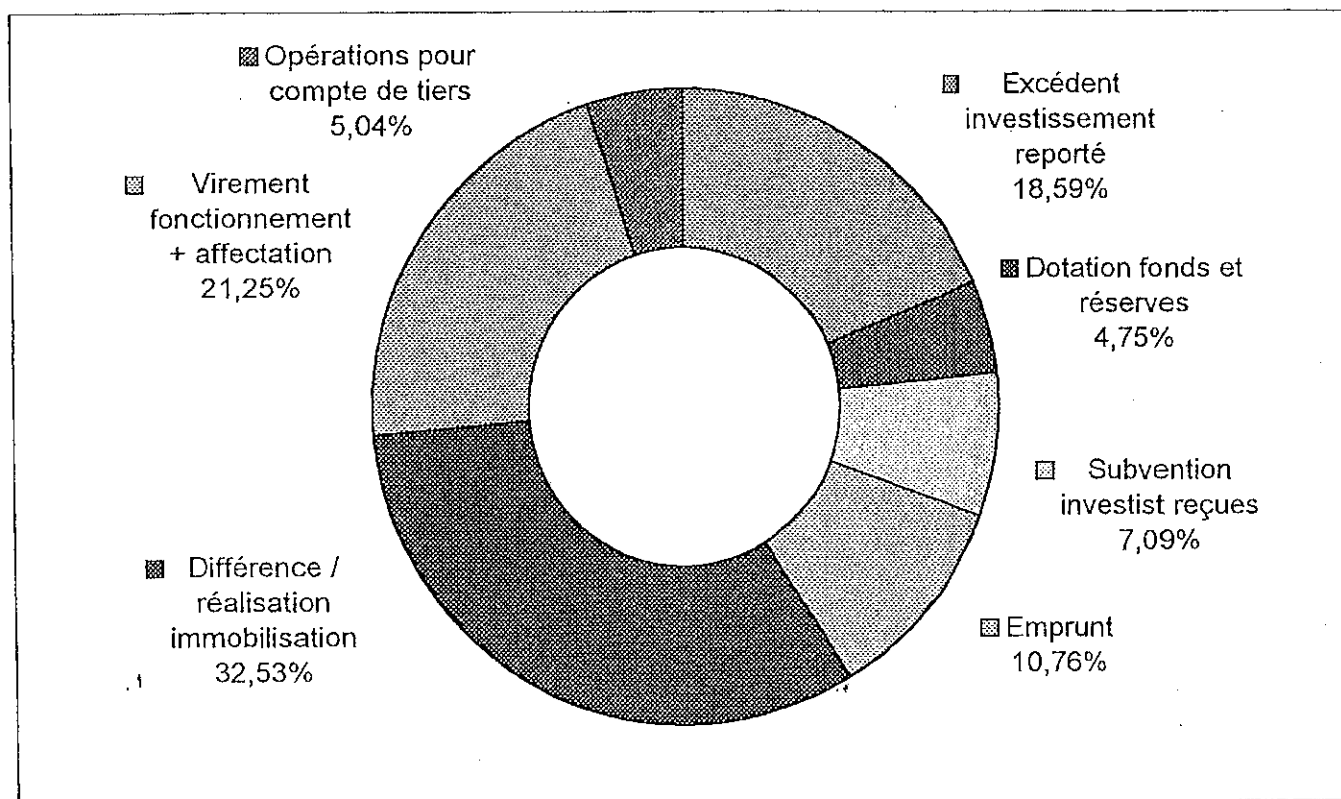
N° du Chapitre	Recettes	2 974 700
001	Excédent investissement reporté	552 900
10	Dotation fonds et réserves	141 300
13	Subvention investist reçues	210 800
16	Emprunt	320 000
19	Différence / réalisation immobilisation	967 700
021	Virement fonctionnement + affectation	632 000
4582	Opérations pour compte de tiers	150 000

FCTVA - TLE

subvention info, clocher travaux voirie

sortie actif cure et plus-value

vente parcelles lotissement



L'évolution de l'intercommunalité

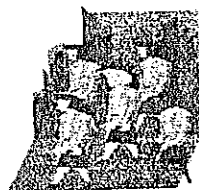
Courant juin, la presse s'en est largement fait l'écho, la C.C.P.A. s'est transformée.

En effet depuis plusieurs années, les élus des Communes du bassin pontissalien recherchaient le meilleur outil de coopération qui permettrait d'associer dans un esprit de solidarité intercommunale les Communes rurales, déjà regroupées pour 5 d'entre elles depuis 1994 au sein de la C.C.P.A., à leur grande sœur qu'est la ville de Pontarlier.

Dans cette conjoncture, deux solutions s'offraient aux Communes extérieures à la C.C.P.A. :

- soit former une Communauté en parallèle et créer de fait une rivalité entre structures intercommunales,
- soit adhérer à la C.C.P.A. et renforcer l'élan de solidarité présent entre les Communes déjà associées.

L'intelligence commune a conduit les élus locaux à privilégier la deuxième solution et c'est ainsi qu'après de longues négociations avec la C.C.P.A., les Communes de Pontarlier, Doubs, La Cluse et Mijoux, les Verrières de Joux et les Granges Narboz ont officialisé en mai dernier leur souhait de rejoindre notre Communauté de Communes qui prend la nouvelle dénomination de Communauté de Communes du Larmont (C.C.L.).



Cette extension du périmètre s'accompagne d'un accroissement démographique de 22 559 habitants, ce qui porte la population totale de la nouvelle intercommunalité à 26 670 habitants.

Mais les transformations ne s'arrêtent pas là. En effet, les compétences ont été largement étendues et la représentativité de chaque Commune modifiée de telle sorte que la majorité ne soit pas acquise à deux Communes, quelle que soit leur importance démographique.

Les nouvelles compétences de la Communauté de Communes sont les suivantes :

Aménagement de l'espace :

- Etudes liées à l'aménagement du territoire,
- SDAU
(Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme).

Développement économique :

- Zone commerciale,
- Zone artisanale,

Protection et mise en valeur de l'environnement :

- Protection et gestion des nappes phréatiques et des milieux aquatiques,
- Collecte, élimination et traitement des déchets,
- Station d'épuration et collecteurs intercommunaux.

Logement et cadre de vie :

- Zone d'accueil des gens du voyage.

Compétences diverses :

- Réhabilitation, mise en valeur du château de Joux,
- Compétences concernant l'immobilier des collègues,
- Contribution des communes au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours),
- Mise à disposition du personnel technique soit par affectation au service intercommunal, soit directement dans une commune,
- Promotion, réalisation des équipements et développement des activités à caractère touristique,
- Construction, gestion de l'abattoir du Haut-Doubs.

Adhésion aux Syndicats aux lieu et place des Communes :

- ZDT (Zone de Développement Touristique),
- Syndicat mixte des deux lacs,
- Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères du Haut-Doubs après substitution de la Communauté au Sictom (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères).
- Syndicat mixte de l'abattoir du Haut-Doubs (pour les nouvelles communes).

Représentation des communes au sein du Conseil Communautaire :

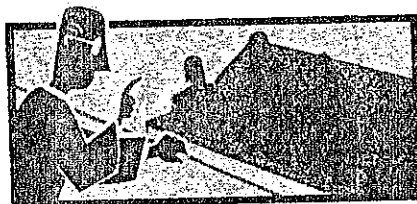
- Moins de 400 hab Sainte-colombe, les Verrières de Joux	02 délégués
- de 401 hab à 800 hab Chaffois, Dommartin, Houtaud, Vuillecin, Les Granges	03 délégués
- de 801 hab à 1 200 hab La Cluse et Mijoux	04 délégués
- de 1 201 à 2 600 hab Doubs	05 délégués
- de 18 001 à 19 400 hab Pontarlier	<u>17 délégués</u>
Total :	45 délégués

Officialisée par arrêté préfectoral en date du 14 juin dernier, la Communauté de Communes du Larmont regroupe désormais 10 communes (Chaffois, La Cluse et Mijoux, Dommartin,

Doubs, Les Granges Narboz, Houtaud, Pontarlier, Sainte Colombe, Les Verrières de Joux et Vuillecin) et son siège est à Houtaud 8b rue de la Grande Oie.

Le bureau de la nouvelle Communauté de Communes est désormais composé de :

- Président : M. Jean-François Ligier
- 1° Vice Président : M. Jean Turberg
(Commission Abattoirs, Ordures Ménagères, Assainissement)
- 2° Vice Président : M. Dominique Benoit Gonin
(Commission Tourisme)
- 3° Vice Président : Mme Suzanne Sire
(Commission Environnement, Aménagement de l'espace)
- 4° Vice Président : M. Alphonse Thiébaud
(Commission Finances)
- 5° Vice Président : M. Gérard Rognon
(Commission Services Techniques, SDIS, Collèges, CEL)
- 6° Vice Président : M. Pierre Bordet
(Commission Développement Economique)



Quelques chiffres, la Communauté de Communes c'est :

45 agents dont : 14 administratifs,
28 techniques,
3 médico-sociaux,

un budget de 42 millions de francs.

L'outil étant créé, il ne nous reste plus qu'à l'utiliser au mieux de nos possibilités respectives afin de faire vivre cette intercommunalité du plateau pontissalien tant sur le plan économique, culturel que touristique, tout en sachant préserver l'équité à l'égard de nos administrés.

Nuisances de Voisinage

Bruit



L'arrêté préfectoral du 19 avril 1990 prévoit l'utilisation restrictive d'appareils pouvant causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses ou autres outils assimilables).

Les horaires précis concernant l'utilisation de ces appareils sont :

- Les jours ouvrables de : 08 h 30 à 12 h 00 et 14 h 30 à 19 h 30.
- Les samedis de : 09 h 00 à 12 h 00 et 15 h 00 à 19 h 00.
- Les dimanches et jours fériés de : 10 h 00 à 12 h 00.

Pour le bien-être et la tranquillité de tous, il est recommandé de respecter la réglementation en vigueur.

Feux



Les feux de friches, de déchets sont interdits sur l'ensemble du territoire de la Commune suivant le règlement sanitaire départemental.

Aucun arrêté municipal ne peut déroger à cette interdiction.

Nous vous remercions donc de respecter la réglementation.

Lacs du Pont Rouge

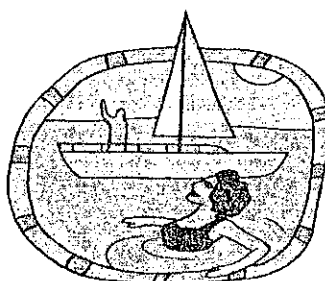
Rappel de Sécurité

Le lac du Temple (joutant l'entreprise Sacer)

Il est soumis à une réglementation précise :

les berges n'ayant jamais été aménagées en conséquence, la navigation et la baignade y sont formellement interdites (arrêté municipal du 24 juin 1982).

La pêche et la chasse y sont autorisées pour toutes les personnes possédant une carte en bonne et due forme.



Le lac du « Moray »

Il est actuellement en cours d'exploitation. Les Sablières Marguet gèrent le site qui est un chantier interdit au public.

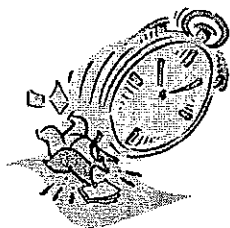
Par conséquent navigation, baignade, pêche et chasse n'y sont pas autorisées.

Horaires pratiques

Mairie

Depuis le 1^{er} janvier 2000

Lundi après-midi : 15 h 00 à 18 h 30
Mercredi après-midi : 16 h 00 à 18 h 00
Vendredi matin : 09 h 00 à 12 h 00



Déchetterie

En été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Du lundi au samedi : 08 h 00 à 12 h 00
14 h 00 à 18 h 00
Le dimanche : 09 h 00 à 12 h 00

En hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Du lundi au samedi : 08 h 30 à 12 h 00
14 h 00 à 17 h 00

Locations de Salles

Sur la Commune de Vuillecin, deux salles sont disponibles à la location :

- La salle de Mairie : pour un apéritif, un repas.
Renseignements et réservations auprès de Madame Lambert au 03.81.39.61.72.
- La maison forestière : pour un pique-nique, un barbecue
Renseignements et réservations auprès de Madame Palatin au 03.81.39.36.60.

24 rue de la Louvière

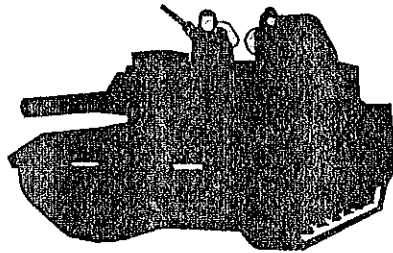
Sapins de Noël

Bien que ce ne soit pas de saison, nous vous informons que les sapins de Noël 2000 seront disponibles en Mairie, à partir du deuxième samedi du mois de décembre.

Les horaires de vente vous seront communiqués le moment venu, sur les panneaux d'affichage.



Recensement Militaire



L'âge du recensement est désormais fixé à 16 ans. Seules les personnes qui font une démarche volontaire de recensement auprès de la Mairie sont recensées. Il n'y a donc pas de recensés d'office car toute la procédure d'inscription d'office est maintenue.

Ainsi, pour 2000, tous les jeunes Français, garçons ou filles, nés en 1984 sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

Ils doivent se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille. Après une information sur la journée d'appel à la défense et des enjeux du recensement, une notice individuelle, un avis de recensement, ainsi qu'une attestation de recensement sont délivrés. La première sera transmise à la Sous-Préfecture, le second à la Mairie du lieu de naissance, la troisième sera remise à l'intéressé pour justificatif de son recensement.

Entre 18 et 19 ans, selon les années de naissance, vous serez convoqué, normalement un samedi, entre 8 h 30 et 17 h 00, sur un site, en général militaire, proche de chez vous (Besançon). Vous serez mis en contact avec des cadres pour faire connaissance avec l'institution militaire.

Les enjeux et les objectifs de la défense précéderont l'évaluation des acquis de chacun. Après un document sur le devoir de Mémoire, vous serez exposés l'organisation et les métiers de la défense.

Important

L'attestation remise au jeune recensé lors de son inscription en Mairie est un exemplaire unique. Il ne pourra en être délivré de double. C'est également le cas du certificat individuel de participation remis lors de la journée d'appel à la préparation.

Il convient donc de conserver précieusement ces deux documents qui seront requis lors d'établissement d'un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de Conduire).

Collecte Ordures Ménagères

Données de la collecte

Janvier 1999 / Mars 2000



Collecte OM 1999 (incinération)	174.662 tonnes
Collecte Sélective papiers – cartons	7.976 tonnes
Ratio	26.09 kg / an / hab
Moyenne Nationale	15.73 kg / an / hab
Collecte Sélective plastique – briques	1.176 tonnes
Ratio	3.8 kg / an / hab
Moyenne Nationale	2.14 kg / an / hab
Collecte Sélective verre	18 tonnes
Ratio	27.48 kg / an / hab
Moyenne Nationale	30.98 kg / an / hab

On peut constater qu'après 6 mois de collecte sélective, nous sommes au dessus des collectes moyennes nationales pour les papiers – cartons et plastiques – briques.

Curieusement, la collecte du verre est boudée.

Bravo à tous !

Forêt

A Vuillecin, chacun a été concerné, à divers degrés, par la tempête du 26 décembre 1999 :
Dégâts aux toitures.

L'électricité a été coupée pendant 30 heures. Nous avons donc dû réapprendre à vivre à la bougie, à la lampe à gaz, sans télévision, etc.

Cet événement nous a rappelé notre dépendance par rapport à l'électricité. Les plus touchés ont été les agriculteurs qui ont fait preuve d'une belle solidarité pour effectuer la traite des vaches en se partageant les groupes électrogènes disponibles.

Cet événement va incontestablement nous engager à réfléchir sur notre organisation : utilisation du gaz pour la cuisine et le chauffage, chauffage mixte, groupe électrogène, etc.

Bien que cela ne soit pas très visible et beaucoup moins dramatique que dans les Vosges, ou dans la forêt de Frasne, notre forêt communale a souffert également de cette tempête. La parcelle quatorze par exemple (derrière la maison forestière) est détruite. Nous avons à déplorer la destruction de 4 500 m³ de résineux, soit l'équivalent de trois à quatre ans de ressources du budget communal. Comme partout en France, l'O.N.F. est intervenue très rapidement et avec compétence pour estimer les volumes, prendre les premières mesures afin que l'afflux de bois sur le marché ne déstabilise pas trop (autant que faire se peut) la filière bois.

Malgré les interventions de l'état, des collectivités locales (région, département) les prix du façonnage ont augmenté de 10 %, les cours du bois ont baissé, malgré l'entente entre L'O.N.F. et les scieurs de 35 %, jusqu'au 1er avril, puis de 45 % depuis cette date par rapport à la valeur de 1999 qui était d'environ 400 F/m³.

La Commune doit faire façonner 3 100 m³ de bois (1 500 m³ sont déjà traités) avant l'été à raison de 130 F/m³. Cela nécessite une avance de trésorerie d'environ 400 000 F.



Sur ce volume, à ce jour 600 m³ ont été vendus pour un produit de 140 000 F. 800 m³ sont destinés à être stockés (voir plus loin). Un emprunt de 320 000 F au taux de 1.5 % permettra de régler le façonnage et les frais de transport et de stockage estimés à 220 F/m³.

Le reste ? Il sera vendu, ou pas, durant l'année, suivant la demande, mais à quel prix ? Globalement, la forêt engendrera en l'an 2000 un rapport estimé à 170 000 F, emprunt compris alors que les années précédentes, elle apportait environ 300 000 F.
L'an prochain, aucun revenu n'est à prévoir.

En 2002, les 800 m³ stockés seront remis sur le marché. Comment auront-ils passé ces deux années ? Seront ils "piqués" ? Quelle sera la valeur de ce bois ? Autant de questions qui n'ont à ce jour pas de réponses.

L'aire de stockage

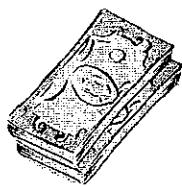
Comme décrit précédemment, la tempête du 26 décembre a dévasté une quantité très importante de forêt. Le bois doit être traité immédiatement, sinon les insectes le ravagent et lui font perdre toute sa valeur. Le marché se retrouvant submergé d'offres de vente, les prix baissent.

Pour essayer à la fois de maintenir les cours et de conserver le bois en attendant qu'il soit travaillé, l'Office National des Forêts a préconisé de le stocker et de l'arroser afin que les insectes ne puissent pas le détériorer.

Un site a été retenu sur le territoire de la Commune, à proximité des sablières en exploitation de la société Paul MARGUET. Sur une superficie de 4.3 ha, 6 mètres de haut, 60 000 m³ de résineux de 12 à 18 mètres de long devraient venir bientôt passer deux ans, en attendant que les cours remontent. Les bois des Communes avoisinantes y seront stockés.

Les différents organismes (DIREN, CSP, etc) ont été associés aux travaux d'études et ont donné leur accord pour l'implantation du site. C'est l'ONF qui a la responsabilité des travaux qui vont être nécessaires pour accueillir le bois : routes, fossés, puits de captage, pompes, canalisations, barrières etc. L'O.N.F. déterminera qui entreposera du bois, et en quelle quantité. C'est également l'O.N.F. qui surveillera le bon fonctionnement de l'arrosage .

Le financement est assuré par 80% de subvention. Le reste sera répercuté aux Communes qui stockeront sur le site. Ces travaux ne coûteront rien à la Commune. La Commune de Vuillecin a prévu de stocker de 800 à 1 000 m³ de bois sur le site



Coût du stockage des bois

Façonnage du bois:	130 F/m ³
Transport	40 F/m ³
Droit d'entrée à l'air de stockage	20 F/m ³
Frais de stockage (surveillance, électricité, etc) 2 ans	<u>30 F/m³</u>
TOTAL	220 F/m³

Ce coût est à rapprocher au prix moyen du bois de 1999 : 400 F/m³ sur pied, et au prix d'avril 2000 qui est de 200 F/m³.

Réseau Assainissement

L'étude diagnostic de notre réseau, confiée à la société BETURE-CEREC est pratiquement terminée. Elle a consisté dans un premier temps à réaliser les plans du réseau.

De ces plans, une vue d'ensemble est apparue : le quart des habitations n'est pas raccordé aux égouts séparatifs. Sur ce quart, 17 ne sont pas raccordées alors que les réseaux passent en bordures de propriété!!(il y a quelque chose à faire!!).

Pour passer le reste des habitations en séparatif, des travaux sont nécessaires :

- Le montant estimatif des travaux est de 1 350 000 F.
- Les subventions attendues sont de l'ordre de 850 000 F.

Les travaux vont être échelonnés sur plusieurs années pour des raisons budgétaires.



Cette année, des travaux devraient être faits rue du vieux chalet, en même temps que la rénovation du réseau d'eau.

Travaux également rue de traverse : la traversée de la route est en tuyauterie de 500 alors qu'en amont et aval, elle est en 800. La distribution d'eau sera également remise à niveau : elle est encore en plomb, matière interdite qui doit être changée et des fuites apparaissent souvent.

L'eau

Le réseau d'eau a été contrôlé par la société KOELHER. Les fuites ont été réparées et les consommations sont suivies hebdomadairement. Dès que la consommation augmente, on recherche et répare la fuite. Le tableau suivant est très parlant

Année	Eau achetée (m3)	Eau facturée (m3)	Perte
1996	72 953	39 321	46.10 %
1997	57 844	39 597	31.55 %
1998	58 011	43 570	24.89 %
1999	54 886	39 403	28.21 %

Etat Civil

du 1er mai 1999 au 1er mai 2000

Naissances

26 septembre 1999 Léo LEBOEUF
 fils de Mr et Mme Fabrice LEBOEUF
 7 bis rue de Pontarlier

20 décembre 1999 Mathias BULLE
 fils de Mr et Mme Hervé BULLE
 18 rue de la Louvière

25 janvier 2000 Valentin JACQUET
 fils de Mr et Mme Philippe JACQUET
 2bis rue du Stade

Mariages



12 juin 1999 à Vuillecin Mlle Sandrine MICHEL et Mr Didier VIENNET

03 juillet 1999 à Vuillecin Mlle Christelle TESLISKI et Mr Jean-Luc FELICE

31 juillet 1999 à Pontarlier Mlle Carole MESNIER et Mr Alain PALATIN

04 septembre 1999 à Vuillecin Mlle Olivia WILHEM et Mr Sylvain AYMONIER

29 octobre 1999 à Vuillecin Mlle Edith BERTRAND et Mr Jean-Louis DONEY

Décès

26 mai 1999 Mlle Camille ANDRE

30 juillet 1999 Mr Jules JOUFFROY

14 février 2000 Mme Marthe LECLERC

24 mars 2000 Mme Ida BESSON

Bienvenue aux Nouveaux Habitants



Mr et Mme SORLIN Dominique

Mr et Mme TOURNIER Patrick

Mr et Mme INVERNIZZI Gislain

Mr et Mme FAIS Thierry

Mr et Mme DONEY Jean-Louis

Mr et Mme MERANDAT Emmanuel

Mr et Mme CASTELLO Bruno

Mr ETEVENON Philippe

Mme LAURENCE Sylviane

Et Mr JOUILLEROT Yves

Mr GEVREY Jean-François

4 impasse de la Carrière

4 impasse de la Douraize

12 impasse de la Douraize

10 impasse de la Douraize

14 impasse de la Douraize

6 rue du Levant

19 rue de la Louvière

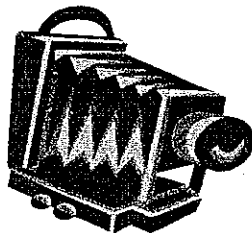
10 rue Commeneille

3 rue de la Louvière

29 rue de la Louvière



"Vuillecin an 2000"



Un bulletin spécial "Vuillecin an 2000" est en cours de rédaction.

Afin de l'illustrer, des photographies d'habitants du village y seront publiées.

A cet effet, le **samedi 16 septembre**, un photographe viendra immortaliser :

- Les enfants des écoles,
- L'ensemble de la population de Vuillecin,
- Les couples mariés en 1980 habitant Vuillecin,
(merci de vous faire connaître en mairie)
- Les jeunes qui ont 20 ans en l'an 2000 habitant Vuillecin,
(merci de vous faire connaître en mairie)
- Les aînés âgés de 80 ans et plus en l'an 2000.

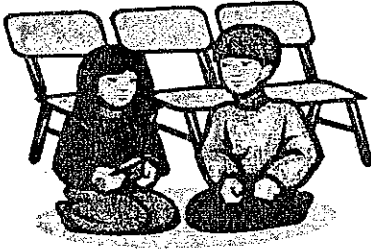
Nous vous invitons à réserver dès aujourd'hui cette date. Nous vous la rappellerons en temps utile ainsi que le lieu de rendez vous.

Sera également publiée dans ce bulletin la liste des familles demeurant à Vuillecin.

Les personnes souhaitant ne pas voir leurs noms apparaître dans ce document voudront bien le faire savoir au secrétariat de mairie aux heures d'ouvertures habituelles, ou par courrier pour le 1er juillet 2000.

A.C.E

L'Action Catholique des Enfants, un mouvement comme tant d'autres, est pourtant un mouvement original qui a pris depuis sa création en 1937 le parti de la tolérance. Il a développé pendant ces années une pédagogie particulière qui permet à des enfants d'horizons très divers de vivre ensemble.



Il s'agit de construire une Communauté dans laquelle la même attention sera portée aux baptisés comme à ceux qui ne le sont pas, aux catéchisés comme à ceux qui ne vont pas au catéchisme, aux proches de l'église comme à ceux qui ne la connaissent pas ou même à ceux d'une autre confession. Tous peuvent nous montrer si nous sommes encore capables d'accueillir le Royaume en petit enfant.

Ainsi, l'Esprit de cette Communauté sera insufflé à tous petits pas, non pas sournoisement, mais dans le respect de chacun, dans le respect de ce que chacun peut comprendre, veut comprendre. Jamais rien ne sera imposé mais toujours suggéré au milieu des principes de morales laïques qui paraissent sous-tendre les actions.

Ce mouvement n'est donc pas un mouvement démonstratif : pas d'autel dressé, peu de louanges dans les paroles prononcées, pas de banc réservé au premier rang des manifestations officielles. « Ce n'est pas en me disant Seigneur ! Seigneur !... ». Mais parfois une étincelle jaillit dans les moments magiques de ces rassemblements qui sont gérés par les enfants et où ils se sentent si bien entre eux. S'amuser les uns, les autres, c'est presque déjà être reconnu comme disciple n'est-ce pas ?

« Tiens, t'es curé toi ? » Un enfant s'adresse à Thierry Dubret, prêtre à Audincourt et animateur au camp cet été là, surpris de s'être tant amusé avec celui qu'il prenait pour un mono ordinaire. Une proximité qui étonne mais qui limite les barrières. Oui, petit à petit, les enfants prendront conscience qu'ils sont réunis autour de Lui, qu'ils sont réunis en Son Nom.

L'Action Catholique des Enfants : un trait d'union entre le monde laïc et le monde religieux ; un pont entre incroyants et chrétiens ; une main tendue qui propose mais qui ne saisit pas.

Puis au fil des années, au fil des Clubs et des rencontres, les enfants vont s'apprécier entre eux. Ils vont adorer leur Responsable en reconnaissant son dévouement et s'il ne reste que cette leçon là, l'Action Catholique n'aura pas tout perdu. Elle aura inspiré aux enfants, prêt à aborder un monde si souvent agressif et individualiste, une leçon d'Amour, de cet Amour universel qui donne un jour l'impression que sa famille s'agrandit aux autres, de celui qu'on écrit avec une majuscule, de celui dont il est question dans le Livre.

Au nom de la Paroisse... maintenant appelée Relais Paroissial

Finalités

Mettre en œuvre les fonctions de proximité.

Par exemple :

- les célébrations eucharistiques, offices religieux,
 - la catéchèse, ACE, soutien scolaire,
 - la visite aux malades,
 - le souci des plus démunis,
 - les obsèques, prière mortuaire, accompagnement des personnes qui vivent un deuil,
 - la décoration, nettoyage de l'église, sonnerie de cloches,
- 1956 l'animation : sortie annuelle
(Mont Rolland, Hauterie et Cîteaux, 2 abbayes cisterciennes),
- la vie de prières (équipes de prière).

En février 1999, dans un tour d'élections pour le renouvellement du conseil pastoral, les assemblées du dimanche ont donné des noms. Pour notre communauté, trois personnes furent élues et composent actuellement le conseil paroissial plutôt restreint :

- Monique Jeanningros, 1 rue du Vieux Chalet,
- Geneviève Robert, 20 rue de la Louvière,
- Marie-Colette Vannod-Michel, 5 rue du Vieux Chalet.

L'homme spirituel n'est pas celui qui se replie sur ses acquis, qui se barricade dans son intériorité forteresse.

La vie de l'homme est une vie respirée et il lui appartient d'entretenir cette respiration. Pour cela, ne soyons pas de ceux qui gémissent sur les maux de société et de l'église et sur le manque de prêtres.

Saint Augustin disait « La prière ne sert pas à instruire Dieu mais à construire l'homme ». Notre Saint Père dit également ceci : les agents de communication ne pourront véritablement transmettre l'espérance qu'à la condition d'être eux-mêmes des hommes et des femmes de prière.



Soyez assurés que chaque événement heureux ou malheureux porté à notre connaissance constitue une intention de prière dans nos cénacles.

Vuillecin, de son vrai nom Vuille-Saint, était un village très pieux si l'on en juge par le nombre important d'édifices religieux : 5 croix de chemin; un calvaire, chapelle Saint Lazare

(ancienne léproserie), chapelle Saint Georges, une croix de mission, l'église Saint-Claude construite en 1804. Soyons fiers, heureux et pleins d'espérance d'habiter à Vuille-Saint.

Merci à la Municipalité de reconnaître nos activités en nous assurant le maintien d'une infrastructure sur la Commune. Une convention entre la Commune, l'unité pastorale de Pontarlier et le relais paroissial de Vuillecin fut établie selon les règles et nous nous en réjouissons. Le local attribué (ancienne classe dans le bâtiment de la Mairie) est souvent occupé, ce qui démontre s'il en était besoin que la paroisse en partenariat avec l'ASLV, n'est pas inactive et qu'elle demeure ouverte à tous avec une priorité : faire église avec les jeunes :

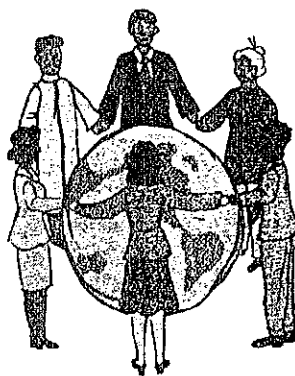
- par la mise à disposition de la salle des jeunes de 13 à 17 ans, le samedi soir sous contrôle d'adultes responsables,
- possibilité de fêter des anniversaires dans le respect des modalités d'occupation de la salle.

Ces expériences ont montré que l'on pouvait faire confiance à nos jeunes en sachant les responsabiliser.

Il est bien entendu que l'occupation du local sous la responsabilité des jeunes ne doit entraîner aucune transformation de la salle dans son application courante qui est celle de la paroisse. Salle restant ouverte à tous nouveaux projets d'animation au niveau du village (encouragement pour la poursuite des activités théâtrales)

- l'ACE (Action Catholique des Enfants), la catéchèse, soutien scolaire encadré par Claude Messenger qui donne des cours de mathématiques,
- Réunions du conseil paroissial, du conseil pastoral (22 personnes),
- Célébrations eucharistiques en période hivernale.

Merci à la Municipalité, merci à tous qui contribuez pour que vive notre communauté chrétienne, pour qu'elle soit visible, qu'elle rayonne sans tapage car le bien ne fait pas de bruit.



Des agriculteurs dans un village « rurbain »

La Commune compte actuellement 11 exploitations agricoles dont 7 sont situées au village et 4 réparties géographiquement comme suit :

- une à Cotaroz,
- une à la Grange Dessus,
- une à Saint Lazare,
- une à la ferme du Perthuis pour un élevage de chevaux.

L'orientation principale de ces fermes est la production de lait avec la transformation à la fromagerie de Doubs pour 8 exploitations et à la fromagerie de Pontarlier pour 2 autres exploitations. Ce magasin est d'ailleurs ouvert tous les jours rue Parquez.



La fromagerie de Doubs fabrique annuellement du Comté en période estivale et du Mont d'Or du 1^{er} septembre au 1^{er} mars. Le magasin de vente, ouvert tous les jours, propose divers fromages et produits régionaux. Sa galerie de visite accessible en permanence, gratuitement, permet de voir et comprendre la fabrication de ces fromages. La fromagerie s'est vue récompensée au printemps 2000 par la médaille d'or du Mont d'Or lors du concours national à Paris. Bravo aux agriculteurs pour la qualité de leur produit et félicitation aux fromagers, Jean et Fabrice Barthod.

La Commune possède dans son patrimoine agricole deux bâtiments qui se situent pour l'un au dessus de Vuillecin (lieu dit les Jonquilles) et pour l'autre à Bugny au lieu dit les Granges Reddy. Deux bergers surveillent pendant 160 jours 170 génisses appartenant à 7 exploitations de Vuillecin.

Ces bâtiments ont eu ou ont quelques travaux d'entretien que la Commune a réalisés ou est sur le point de réaliser pour sauvegarder l'image de son village rural.



A chaque entrée de village, on peut apercevoir ce panneau. Mais à Vuillecin, il a disparu et il reste encore quelques agriculteurs qui déplacent leurs troupeaux sur les routes pour aller les faire pâturer.

Alors automobilistes, levez le pied ! Ces animaux ne sont pas censés connaître votre comportement au volant.

Complètement fondus !

Ils s'inscrivent dès le 20 novembre pour la course qui se déroulera trois mois plus tard !

Ils partent chaque samedi et dimanche, souvent de bonne heure, s'entraînent dans le haut !

Les plus accros le font aussi les mardis ou jeudis soirs, à la lueur des projecteurs !

Au fur et à mesure que la date approche, leur silhouette (devrait) s'affine(r) !

Les jours J-2 et J-1, riz et pâtes constituent leurs repas !

Le jour J, le troisième dimanche de février, ils se lèvent à trois heures du matin, s'astreignent à un repas une dernière fois à base de féculents, et partent pour Mouthe, ou un car les emmènera pour le départ de la course à 8 heures 45.

Mais qui sont -ils ?

13 Fondus de ski de fond qui participent à la Transjurassienne, course populaire de ski de fond qui relie Lamoura à Mouthe.

13 amoureux de la glisse, du grand air, des magnifiques paysages du haut Doubs. Enfin 12 amoureux et ... une amoureuse! Car cette année le virus a également touché une femme, qui, pour sa première participation, s'est résolument engagée sur les 76 kilomètres, alors que la distance féminine était cette année officiellement de 46 kilomètres, parce que la transjurassienne, c'est 76 kilomètres avec départ à Lamoura ...ou rien !!

13 fondus qui ont passé une journée mémorable et qui se sont déjà donnés rendez vous pour le troisième dimanche de février 2001!

Ils ont participé à la transjurassienne 2000 :



Marie-Colette CHABOD
David BESSON
Didier BESSOT
Dominique CHABOD
Dominique JEANNIER
Bruno JEANNIN
Bruno JEANNINGROS
Antoine LAURENT
Philippe LÉCLERC
Alain PALATIN (fils)
Denis PERRIN
Bernard ROGNON
Philippe SIMON

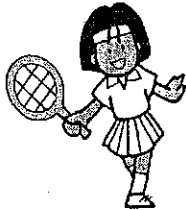
A.S.L.V : C'est reparti pour un tour

Lors de l'assemblée du 07 avril 2000, il a été procédé à l'élection du bureau :

- Président : CHOLEY Gilles,
- Vice-Président : ROLET Damien,
- Trésorier : LECLERC Philippe,
- Trésorier Adjoint : CHABOD Dominique,
- Secrétaire : PERRIN Patrick.

Les diverses activités à but non lucratif organisées par l'ASLV courant 1999 / 2000 ont entamé de 1 400 F le budget. Qu'importe, pourvu que vous ayez trouvé un certain plaisir au cours de la fête du village ou celle de la musique. Je ne vous parle pas de cette journée de ski à Chatel avec un soleil magnifique. On pourrait presque en faire un film : les Vuillecins font du ski...

Nous remercions les enfants et par la même occasion les parents pour leur participation au loto. L'ASLV remercie également Michèle pour toutes les années passées au sein de l'association.



Le terrain de tennis vous attend, les badges sont à retirer auprès de Monsieur Damien ROLET, 14 rue du Levant. Il paraît qu'il offre une bouteille de mousseux aux dix premiers inscrits.

Trêve de plaisanterie, parlons un peu des projets 2000 / 2001 de l'ASLV :

- Sortie Europapark, ballades VTT et mise en place de passages VTT,
- Journée découverte jeux prévue le dimanche 27 août,
- Loto, vide-greniers,
- Sortie Macumba (pour la fête des pères, qu'en pensez-vous Messieurs ?),
- Tournoi de foot inter-quartier, fête de la musique,
- Fête de la St Jean, journée artisans,
- Etc...

Si vous désirez faire vivre votre village, alors n'hésitez pas, participez, soit en intégrant l'équipe des bénévoles, soit par votre présence au cours des prochaines manifestations.

Le compte-rendu de chaque réunion est visible sur les différents panneaux d'affichage disposés dans le village.

L'ASLV remercie la Municipalité pour son aide financière. Sont remerciées également les personnes présentes lors des assemblées et l'ensemble des bénévoles.

P.PERRIN

FC Drugeon Vuillecin-Dommartin

Pour la saison 1999 / 2000, le FC Drugeon a engagé :

- une équipe sénior en 3^{ème} division de district, 3^{ème} actuellement de son championnat et qualifiée en ½ finale de la coupe Bognon,
- une équipe de 13 ans qui est montée d'un échelon au printemps,
- une équipe de benjamins qui est également montée ce printemps,
- deux équipes de poussins,
- deux équipes de débutants,

soit au total 73 licenciés joueurs et 10 dirigeants bénévoles.

Le club possède une école de foot ouverte à tous, le mercredi de 14 h à 15 h 30. Cette année, 60 enfants la fréquentent. Pour la saison 2001, les inscriptions se feront à partir du début août.



Les deux clubs FC Drugeon et AS Houtaud vont fusionner, suite à de nombreuses entrevues entre joueurs et dirigeants des deux clubs.

Depuis une dizaine d'années, les deux clubs travaillent en « entente » avec la plupart des équipes de jeunes. Ceci a permis de faire jouer tous les jeunes avec un encadrement commun aux deux clubs. Les bonnes relations entre dirigeants et joueurs ont encouragé à intensifier le travail en commun.

Cette fusion apportera plusieurs avantages :

- au niveau sportif : la possibilité d'engager des équipes plus compétitives afin d'avoir des objectifs plus motivant pour tous les joueurs et les dirigeants,
- au niveau administratif : la gestion quotidienne d'un seul club est plus simple que celle de deux clubs en entente,
- au niveau des structures : la multiplication des terrains nous laisserait plus de souplesse d'utilisation.

Les deux clubs ont décidé de donner un nom à cette nouvelle fusion : Arlier Racing Club.

L'Arlier Racing Club tiendra donc dans quelques temps une assemblée générale constitutive. Toutes les personnes intéressées par ce nouveau projet et désirant faire partie de l'équipe dirigeante, devenir joueur de cette nouvelle structure peuvent venir y participer. A bientôt.

Club des Jonquilles de l'Amitié de Vuillecin

Créé en 1981, le club du 3^{ème} âge a été modifié lors de l'assemblée générale du 23 septembre 1999, il est devenu le club « les jonquilles de l'amitié ».

Le bureau a été renouvelé comme suit :



- Président : Monsieur Georges MUNIER,
- Vice-Président : Monsieur Léon BAVEREL,
- Secrétaire – Trésorière : Madame Michèle LAMBERT,
- Membres : Messieurs Jean VERMOT et Constant JEANNINGROS.

Toutes les personnes, à partir de 55 ans peuvent adhérer. Elles seront les bienvenues et pourront apporter des idées pour de nouvelles activités. Les réunions hebdomadaires ont lieu le jeudi à 14 heures à la Mairie.

Un tableau d'affichage est installé sur le mur de l'abri-bus de la cour de la Mairie. Vous pourrez y lire les informations concernant le club.

La Secrétaire.

Bibliothèque Municipale



Afin de dynamiser la bibliothèque, la Municipalité a décidé de supprimer la cotisation annuelle à compter du 1er janvier 2000.

Nous rappelons donc que les prêts de livres sont **gratuits** pour tous.

Vous trouverez les dates des permanences affichées à la porte de la bibliothèque (ouverture un samedi sur deux).

Pour plus d'informations, contacter Madame Jacqueline BRULEBOIS au 03.81.46.65.15.

ACCA de Vuillecin



Une ACCA est une association de chasse cantonale agréée. Notre département en compte 596, ce qui représente au total 15 000 membres.

Vuillecin fait partie d'une ACCA dont je suis Président depuis déjà 27 ans. J'ai aussi 6 années de délégué cantonal à mon actif.

En dehors de la période de chasse qui dure environ 6 semaines dans notre département du Haut-Doubs, le GIC (Groupement Intercommunal de Chasse) s'active pour la préservation de notre patrimoine. Ces actions menées sont principalement axées sur une meilleure gestion des espèces et de leur environnement :

- nettoyage des marais, des berges,
- implantation des dispositifs propices à la nidification,
- surveillance de la qualité des eaux, des lacs, étangs et rivières.

Puisque nous abordons le sujet de l'eau, je souhaiterais faire une parenthèse concernant le site « lac de Moray » qui actuellement est exploité par Monsieur MARGUET, mais que nous espérons voir un jour transformé en domaine de pêche. Il est évident qu'actuellement les lieux ne se prêtent pas à ce loisir.

Le GIC de la vallée du Drugeon dont le Président est Monsieur MARECHAL, regroupe 11 Communes. Quoiqu'il en soit, l'idée qu'il faut retenir est que les membres de la société de chasse et moi-même souhaitons que chasseurs et non chasseurs puissent toujours, en harmonie et dans un profond respect mutuel, profiter de cette belle nature ; nature, il faut le dire qui a été fort malmenée en décembre 1999. Aucun mot ne peut exprimer notre désarroi devant l'ampleur des dégâts occasionnés.

Après ces quelques lignes, les membres de notre société et moi-même tenons à adresser nos chaleureux remerciements à tous et en particulier aux personnes qui ont eu la gentillesse de nous honorer de leur présence lors du repas organisé par l'ACCA qui a eu lieu le 1^{er} avril 2000.

Respectueusement.

Le Président.
A. PALATIN

La ferme-hôtel de la Vrine

Ce splendide hôtel-restaurant jouissant d'un emplacement remarquable a été créé par Roger DROZ BARTHELET en 1975 qui a transformé cette ferme en activité jusqu'en 1973.

Après 4 ans de gestion du bar « coup de cœur », sa fille Nadine a repris avec son mari en 1989, la succession de son père. Alors qu'elle accueille les clients de toutes nationalités, Jean-Marie, secondé par deux cuisiniers, s'active en cuisine. Cette PME emploie en permanence huit personnes et quatre de plus en été, souvent des stagiaires ou des étudiants.



Cette année, un vaste programme de rénovation a été lancé. 20 chambres sur un total de 37 ont été totalement rinnovées. Toutes bénéficient de douches, W-C, télévision, téléphone. La toiture va être refaite puisqu'elle est encore d'origine, et enfin, le parking va être peaufiné. C'est dire si confiance et dynamisme caractérisent les propriétaires.

La clientèle du restaurant est composée des gens du secteur, de VRP, et de cars de groupes de passage ou qui demeurent quelques jours sur place et rayonnent dans la région. Car Jean-Marie et Nadine ont l'agrément « agence de voyage ». Ils organisent donc des séjours de 7 nuits de découverte des sites franc-comtois : Château de Joux, distillerie, source de la Loue, tuyé du papy Gaby, fruitières, etc, sont la destination de club du troisième âge, de comités d'entreprises.

La ferme-hôtel est bien située au centre d'une région riche en curiosités naturelles, architecturales ou historiques, et est la seule à proposer un tel service.

Les animations locales, sportives ou culturelles apportent également une bonne activité. Par exemple, le Saugeathlon, le championnat de tarot dopent la fréquentation de l'établissement. Et depuis le début d'année, l'activité est particulièrement soutenue.

En basse saison, Jean-Marie visite les salons spécialisés. Là, il rencontre tours opérateurs, agences de voyages, sociétés de car, prend contacts, vante son établissement, sa région, etc.

Pour toutes occasions, n'hésitez pas à leur faire confiance et à recommander leur établissement.

Sylvain COURTOIS, « Sanglier »

Depuis août 1999, Sylvain COURTOIS est artisan « sanglier ».

Historique

C'est un métier qui existe depuis 1750, date à laquelle débuta la fabrication du Mont d'Or.

Principe

Le sanglier enlève des sangles, bandes de 33 mm de large et de 30 cm à 1 m 20 de longueur. Ces sangles sont prélevées dans le liber ou aubier des épicéas, c'est à dire entre l'écorce et le tronc.



Cette opération s'effectue en forêt, après l'abattage de l'arbre et avant le débardage.

Utilisation

Trois fromages font actuellement appel au travail des sangliers :

- le Vacherin du Mont d'Or,
- l'Edel de Cléron,
- le Touré de l'Aubier.

Perspectives

Le succès de ces fromages, en particulier du Vacherin (3 300 tonnes en 1999 / 2000) ainsi que la création récente d'autres fromages à sangles permettent de penser que l'entreprise de Sylvain va prospérer, se développer et pourquoi pas créer des emplois.

Tous nos vœux de réussite à l'entreprise de Sylvain.

Sablère Marguet

Présentation de l'entreprise

Historique

1956 Création de l'entreprise par Monsieur Paul MARGUET

Gisements déjà exploités

1956 à 1981	Hauterive-la-Fresse
1978 à 1982	Labergement Ste Marie avec création d'un plan d'eau de pêche et d'un plan d'eau de baignade
1966 à 1987	Dommartin lieu-dit « Les Planches »

Gisements en exploitation

Depuis 1981 Vuillecin
Lieux-dits « Le Moray » et « Bourbouillon »

Autorisation d'exploitation : AP n° 0633 du 03/02/1976
Autorisation d'extension : AP n° 4985 du 11/10/1988

Caractéristique du gisement

Le gisement est implanté dans les alluvions fluvio-glaciaires de l'extrémité septentrionale du cône de déjection de la plaine d'Arlier. Ces alluvions reposent sur un substratum marneux du crétaé.

Extraction des matériaux alluvionnaires

Epaisseur du gisement exploitable : 6 à 9 m

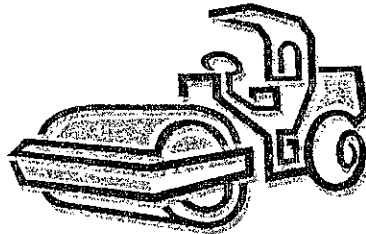
Epaisseur matériaux de recouvrement : 0.50 à 1 m
Production annuelle moyenne : de 70 000 à 100 000 tonnes

Mode d'exploitation

Carrière type gravière sablière dans la nappe phréatique avec extraction de matériaux alluvionnaires par dragage.

Les matériaux bruts ainsi obtenus seront criblés par l'installation existante, puis lavés pour obtenir différentes granulométries utilisées pour la confection de béton. Cette production est destinée aux entreprises de bâtiment et travaux publics régionaux, auxquelles viennent s'ajouter l'Équipement et les Communes environnantes. Actuellement, la totalité de la production est destinée au bâtiment.

Le groupe MARGUET exploite une autre carrière (Carrière du Haut-Doubs) de type roche massive sur le territoire de Houtaud, ce qui lui permet de diversifier sa production entre roche massive et roche alluviale.



Installations de traitement des matériaux en activité

Vuillecin Exploitation en eau de matériaux alluvionnaires et installation de criblage pour produits roulés utilisés dans le bâtiment (bétons hydrauliques, etc).

Dommartin Installations de concassage-criblage traitant des matériaux calcaires (produit primaire) de roche massive en provenance de la carrière de Houtaud (Sarl Carrières du Haut-Doubs) pour la fourniture de produit béton (bâtiment) et de produit routier (centrale d'enrobés, gravillonnage, etc).

En conclusion

Outre l'expérience acquise, le groupe MARGUET s'est développé et vient d'acquérir la Société Carrières Louis POIX située aux Hôpitaux-Vieux, et compte à ce jour 28 employés.

L'entreprise dispose d'un parc de matériel adapté aux exploitations de carrières et possède à ce jour une flotte de 10 camions pour la livraison de tous types de matériaux nécessaires à la construction, aux entreprises et aux particuliers.

Poème



Au fil de l'heure pâle

Léon-Paul Fargue

Un jour, au crépuscule on passe, après la pluie
Le long des murs d'un parc où songent de beaux arbres
On les suit longtemps. L'heure passe
Que les mains de la nuit faufilent aux vieux murs.

Mais qu'est-ce qui vous trouble au fil de l'heure pâle
Qui s'ourle aux mains noires des grilles ?
Ce soir, le calme après la pluie a quelque chose
Qui fait songer à de l'exil et à la nuit ..
On entend le bruit nombreux
Des feuilles partout
Comme un feu qui prend ..
Des branches clignotent. Le silence
Epie
Et il passe des odeurs si pénétrantes
Qu'on oublie qu'il y en ait d'autres
Et qu'elles semblent l'odeur même de la vie ..

Plus tard, un peu de soleil dore
Une feuille, et deux, et puis tout !
Alors, l'oiseau nouveau qui l'ose le premier
Après la pluie
Chante !
Et comme une âcre fleur sort d'une lampe éteinte
Il monte de mon cœur l'offrande d'un vieux rêve ..

Un rayon rôde encore à la crête du mur,
Glisse d'une main calme et nous conduit vers l'ombre ..
Est-ce la pluie ? Est-ce la nuit ?
Au loin, des pas vieux et noirs
S'en vont,
Le long des murs du parc où les vieux arbres songent ..



